

**Shediac Planning Review and Adjustment Committee
Comité de révision de la planification de Shediac**

September 25, 2017 at 6:00 p.m. • 25 septembre 2017 à 18h
Town of Shediac Municipal Building • Ville de Shediac, Édifice municipal

MINUTESprocès-verbal

Committee Members Present / Membres du comité présents:

Laura Gallant	Chair / Présidente
Andrew Bell	Vice-Chair / Vice-président
Denis Arsenault	Committee Member / Membre du Comité
Julien Boudreau	Committee Member / Membre du Comité
Kim Murphy	Committee Member / Membre du Comité
Paul Poirier	Committee Member / Membre du Comité
Tina Mazerolle	Committee Member / Membre du Comité

Staff Present / Staff présents:

Jeff Boudreau	Manager of Subdivision Approval / Gestionnaire d'Approbation des Lotissements
Kirk Brewer	Regional Planner / Urbaniste régional
Phil Robichaud	Development Officer / Agent de développement
Connie Bourgeois	Recorder/Rapporteuse

Committee Members Absent / Membres du comité absent :

None / aucun

Public Present / Membres du public présents:

None / aucun

1. CALL MEETING TO ORDER / CONVOCATION DE L' ASSEMBLÉE À L'ORDRE

The meeting was called to order at 6 p.m. by the Chair Laura Gallant. / La Présidente Laura Gallant ouvre la réunion à 18 h.

2. DECLARATION OF CONFLICT OF INTEREST / DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tina Mazerolle declared a conflict of interest with item 9a of the agenda. / Tina Mazerolle déclare un conflit d'intérêts concernant le point 9a de l'ordre du jour.

3. ADOPTION OF AGENDA/ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-23 It was moved by Andrew Bell and seconded by Tina Mazerolle to adopt tonight's Agenda as presented. / Il est proposé par Andrew Bell et appuyé par Tina Mazerolle d'adopter l'ordre du jour de ce soir tel que présenté.

MOTION CARRIED - UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION OF MINUTES / ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Adoption of the Minutes of the August 28, 2017 meeting. / Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 août 2017.

17-24 It was moved by Julien Boudreau and seconded by Paul Poirier to adopt the Minutes of the regular meeting of August 28, 2017. / Il est proposé par Julien Boudreau et appuyé par Paul Poirier d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 28 août 2017.

MOTION CARRIED – UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES / AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

None / aucune

6. VARIANCE REQUESTS / DEMANDES DE DÉROGATIONS

a) Dianne LeBlanc, 145 rue Stead Street (PID / NID 00798934) Town of / Ville de Shediac - Variance to increase maximum height of accessory building to 5.49 meters from 5 meters. / Dérogation pour augmenter la hauteur maximale du bâtiment accessoire à 5,49 mètres à partir de 5 mètres. (File / Dossier # 17-1383) English / Anglais

Phil Robichaud presented the request on behalf of the applicant to increase the maximum height of the accessory building to 5.49 meters from 5 meters to allow the construction of a garage for personal storage use only. The applicant is requesting a variance of 1.6 feet for the garage on the property located at Stead Road, Town of Shediac and known as PID 00798934. He also added that a WAWA Permit was issued to put an accessory building on this lot (Watercourse and Wetland Alteration Permit). Therefore, Dianne LeBlanc is applying for a variance request to increase the maximum height for an accessory building to 5.49 from 5 meters on the property bearing PID 00798934. / Phil Robichaud présente la demande du requérant afin d'augmenter la hauteur maximale du bâtiment accessoire à 5,49 mètres à partir de 5 mètres pour la construction d'un garage à usage personnel uniquement. La requérante demande une dérogation de 1,6 pieds pour un garage pour le terrain situé sur la rue Stead à Shediac et portant le numéro d'identification 00798934. De plus, il ajoute que le requérant a reçu un permis de modification d'un cours d'eau et d'une terre pour bâtiment accessoire sur son lot. Par conséquent, Dianne LeBlanc demande une dérogation d'augmenter la hauteur maximale du bâtiment à 5.49 mètres à partir de 5 mètres pour le terrain portant le numéro d'identification 00798934.

Phil Robichaud informs that the representatives of the Town of Shediac had no objections for this project. / Phil Robichaud informe que les représentants de la Ville de Shediac n'ont aucune objection à ce projet.

Phil Robichaud informs that the Department of Environment and Local Government; more specifically, the Environmental Assessment (Section) was contacted regarding development near Parlee Beach area. They confirmed that an EIA registration and review are not required providing that the conditions of the WAWA permit are implemented. / Phil Robichaud informe que le ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux; plus précisément, l'Évaluation environnementale (Section) a été contactée au sujet du développement près de la Plage Parlee. Ils ont confirmé qu'un examen et l'enregistrement d'une étude d'impact sur l'environnement ne sont pas nécessaires, à condition que les conditions du permis WAWA soient mises en œuvre.

Notices were sent to property owners within 60 meters of the proposed property and one (1) person called to voice his concerns. / Un avis a été envoyé aux propriétaires dont la propriété est moins de 60 mètres de la propriété et une personne a téléphoné pour faire part de ses préoccupations.

A discussion was initiated. / Une discussion est entamée.

17-25 It was moved by Kim Murphy and seconded by Julien Boudreau to accept the staff recommendations and that the request for a variance to increase the maximum height of an accessory building from 5 meters to 5.49 meters as submitted in Schedule B, requested by Dianne LeBlanc on the property located at 145 Stead Road, Town of

Shediac and known as PID 00798934 BE APPROVED with the following condition:
/ Il est proposé par Kim Murphy et appuyé par Julien Boudreau d'accepter les recommandations du personnel et que la demande de dérogation de Dianne LeBlanc pour augmenter la hauteur maximale du bâtiment accessoire de 5 mètres à 5,49 mètres tel qu'identifié dans l'annexe B pour le terrain situé sur le chemin Stead à Shediac portant le numéro d'identification 00798934 SOIT ACCEPTÉE avec la condition suivante :

- 1. An approval from NB Power must be obtained for the location of the building before the issuance of a building permit. / Une approbation d'Énergie NB doit être obtenue pour l'emplacement du bâtiment avant l'émission d'un permis de construction.**

MOTION CARRIED – UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TEMPORARY APPROVALS, CONDITIONAL USES, RULINGS OF COMPATIBILITY AND NON-CONFORMING USES / APPROBATIONS TEMPORAIRES, USAGES CONDITIONNELS, DÉTERMINATION DE COMPATIBILITÉS ET USAGES NON CONFORMES

None / aucune

8. TENTATIVE SUBDIVISIONS / LOTISSEMENTS PROVISOIRES

None / aucune

9. BY-LAW AMENDMENTS, ZONING AND MUNICIPAL PLAN MATTERS / QUESTIONS DE ZONAGE ET QUESTIONS RELATIVES AUX PLANS MUNICIPAUX

At this time, Tina Mazerolle leaves the chambers to avoid any possibility of a conflict of interest. / À ce moment-ci, Tina Mazerolle se retire de la salle afin d'éviter toute possibilité de conflit d'intérêts.

- a) Joey Vautour, rue Tipperary Street, (PID/NID 70128251), Town of / Ville de Shediac - Text amendment to increase the number of units permitted in the R2 zone from four to six. / Amendement de texte afin d'augmenter le nombre d'unités permis dans la zone R2 de quatre à six. (File / Dossier 17-1288) French / Français

Kirk Brewer presented the request on behalf of the applicant to amend the Zoning By-Law Z-14-44 in order to increase the number of dwelling units permitted in the medium density zone R2 from four (4) to six (6). He also added that this change meets the purpose of the Shediac Municipal Plan and will apply to all properties zoned R2. The staff recommends to the Shediac Planning Review and Adjustment Committee to recommend the proposed text amendment. / Kirk Brewer présente la demande du requérant afin de modifier l'arrêté de zonage Z-14-44 afin d'augmenter le nombre d'unités de logement permis dans la zone à moyenne densité R2 de quatre (4) à six (6). De plus, il ajoute que ce changement respecte le but du plan municipal de la ville de Shediac et s'appliquera à toute propriété zonée R2. Le personnel est convenu de recommander au comité de révision de la planification de Shediac de recommander l'amendement de texte proposé.

Notices were published in the Times & Transcript and Acadie Nouvelle. / Des avis ont été publiés dans le Times & Transcript et l'Acadie Nouvelle.

A discussion was initiated. / Une discussion est entamée.

- 17-26 It was moved by Paul Poirier and seconded by Andrew Bell to accept the staff recommendations and that the text amendment in the Zoning By-Law Z-14-44 to increase the number of units permitted in the medium density R2 zone from four (4) to six (6) BE APPROVED. / Il est proposé par Paul Poirier et appuyé par Andrew Bell d'accepter les recommandations du personnel et que la demande de modifier le texte de l'Arrêté de zonage Z-14-44 afin d'augmenter le nombre d'unités permis dans la zone résidentielle à moyenne densité R2 de quatre (4) à six (6) SOIT ACCEPTÉE.**

MOTION CARRIED – UNANIMOUSLY / MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

At this time, Tina Mazerolle returns to the meeting and retakes his seat. / À ce moment-ci, Tina Mazerolle revient à la réunion et reprend son siège.

10. OTHER BUSINESS / AUTRES AFFAIRES

None / aucune

11. NEXT MEETING / PROCHAINE RÉUNION

Next monthly meeting will be held on October 18, 2017 at 6 p.m. / La prochaine réunion mensuelle aura lieu le 18 octobre 2017 à 18 h.

12. ADJOURNMENT / LEVÉE DE LA RÉUNION

The meeting was adjourned by Julien Boudreau at 6:15 p.m. / La réunion est ajournée par Julien Boudreau vers 18 h 20.

Laura Gallant
Chair / Présidente

Jeff Boudreau
Manager of Subdivision Approval /
Gestionnaire d'Approbation des Lotissements